

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 2

Artikel: A la gloire du cochon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

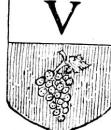
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES

Le Vaud, du district de Nyon, dépendit de l'abbaye, puis du baillage de Bonmont, c'est ce que rappelle son écu par les couleurs et les clefs qui y figurent. Cet écu est rouge avec deux clefs d'argent en sautoir et une bêche aussi d'argent posée au centre de l'écusson, le manche tourné vers la pointe et qui symbolise le travail de l'agriculteur.

Denezy a adopté en 1925 un écusson bleu, chargé d'une croix en X, dite sautoir et aussi croix de St-André, d'argent, sur cette croix un cerf rouge passant. Ces armoiries rappellent celles des De Cerjat par le fond bleu et le cerf rouge, lesquels furent pendant très longtemps seigneurs de Denezy. La croix de St-André figure dans l'écu pour rappeler que la chapelle de Denezy était consacrée à St-André. Ces armes figureront dans la petite église de Denezy, actuellement en réparation.

Vallamand a un écu rouge, dont le tiers supérieur est d'argent et chargé d'un V majuscule noir : sur le champ rouge, une grappe de raisins d'or, feuillée de vert, indique que Vallamand est un coin de vignoble du Vully et produit un excellent vin.



BRAVO, BOSSATON!

Al a bin dâi dzein que sant grindzo tota lão via. L'ant de elliao mene de déterrâ ! Seimblie adi que l'ant, ouïe dein lo mor que lão fâ éteindre la potta d'avau su stasse d'amon. Sant rogniao et pottu. Ronnant et fant lo mor refregnu à fenna, boutibo, vesin, crêanci et balla-mère. Quin pout itro, bon Dieu a-te possiblio ! Et pu, l'è quand faut preindre lão porta-mounia que fau lè vère. On djurerâi que lo tsat l'a fê ouïe dein lão catsetta que n'ousant pas lâi betâ la man. Voliant bin atsetâ, mâ quand faut payî, ie diant quasu quemet Crebilliet quand règlijâve la sadze-fenna :

— Teni, mâ rappellâ vo que l'è atant que vo mè robâ !

Ah ! se tote lè dzein l'étant quemet Bossaton, l'affére l'adôrâi rido bin. Adi conteint, adi dzoïâo, ie subllie quand l'a mau ! le subllie mimamente quand sè fâ trére 'na deint po ne rein acheintre, que dit, le tsante quand la titâ écarfaie. Quand vâo payî, ie dit dinse :

— Estiusâ mè bin, mâ guïero vo dâivo-jo ? L'autr'hi l'a écrit ào receveu 'na lettra que sè dit dinse :

Monsu lo receveu,

Vaiteé binstout lo bounan. Vo dussâ itre bin conteint de vère lo bet de ellî l'annâe, avoué voûtron meti, pénâblio quemet on tsé à eingrandzi quand l'è fé trâo lardzo et que bore de ti lè côté ! Avoué elliao coo que fant la mena po payî lè z'impoût ! Vo z'âi adi ètâ sorressent quand ie payivo lè min que cein m'a adi bailli dâo corâdzo po lâi retournâ. Vigno dan vo z'envouyi voûtron bounan, que vo z'âi bin meretâ : on quarteron de truffie po frecassi, dâ breci, dâ coque et quauque botolhie de bon dize-nâo. Et pu onna gotta d'igui de cerise que lâi diant dâo kirche. — Dite bin à voûtra dama que lè truffie à frecassi medzant pou de graisse. Lè breci, l'è la fenna que lè z'a eim-pata, mâ l'è mè que le zé fé. Lè coque vo foudrà lè medzi à Sylvestre ein bêvescent la botolhie de dize-nâo. L'igui de cerise l'è po quand vo z'arâi dâi crâo à l'estoma et que l'affére vo pésérâ. Et vo remachò po cein qu'on pâo payî sè z'impoût dein voûtron ottô sein itre à l'ameindâ quon va bailli s'n erdzaint.

Quand vo vindrà pè Montguegnâre, n'âobliâ pas de vo z'arretâ dein ma carrâe po bâire on verro.

Ein atteindeint, vo baillo bin lo bondzo.

Ion qu'on lâi dit : contribuable,

Bossaton.

Pots-écritoume. — Mè redzoïo rido po alla repayi mè z'impoût de sti an que vint. Mè Bâilleri vo la permechon de lè payî à droblio que met sti an ? Ein sari bin benaise et ma ballamé assebin !

Lo mimo.

E-te pas on crâno citoyen, Bosaton ? Dâi coo dinse, lè foudrài provignî.

Marc à Louis.

LA FEMME SANS TÊTE

D IS ! Edouard : si on allait voir cette femme sans tête, sur la Riponne !

— Tais-toi, patifou de François ! Une femme sans tête, ça n'existe pas ; ça ne peut pas exister.

— Enfin, puisque je te dis qu'il y en a une. As-tu lu les journaux, oui ou non ?

— Oh ! les journaux...

— Quoi, les journaux ?... On est bien content de les avoir. C'est par eux qu'on sait tout.

— Oui... oui... d'accord. Mais on n'est pas obligé de prendre pour bon argent tout ce qu'ils disent. Crois-tu pas qu'ils racontent des gaudises à leurs lecteurs ? Ainsi, cette femme sans tête...

— Ah ! tu es énervant, à la fin, avec ton scepticisme. Du reste, c'est bien simple, allons voir. Là, tu ne pourras plus nier.

— Eh ! bien, oui, allons-y.

Voilà nos deux compagnons sur la place de la Riponne, arrêtés devant la baraque qui donne asile au fameux phénomène.

— A présent, sais-tu lire ? Est-ce que cet écrivain n'indique pas : « Venez voir la femme sans tête ! »? Et en grosses lettres encore ?

— Il n'y a pas ; ça y est. Tout de même, une femme sans tête, quand il y en a qui en ont deux ! C'est à n'y pas croire.

— Veux-tu qu'on entre ?

— Attends ! tu es bien pressé. Ne te mé-

fies-tu pas un peu ? Gage que c'est un true !

— Un true !... Un true !... Quel true veux-tu qu'il y ait là ? C'est une femme sans tête, et voilà tout. Allons, entrons !

— Attends ! On veut pourtant pas se faire payer nos têtes. Demandons d'abord à quelqu'un qui sort. Il nous dira bien ce qu'il en est. Tiens, en voilà justement un. Demande, toi, François, tu es plus l'habitude.

— Dites-moi, monsieur, excusez, mais vous venez de voir la femme sans tête ?

— Oui, je sors de là, comme vous voyez.

— Alors, qu'est-ce que c'est que ça pour une attraction ?

— Ah ! c'est très curieux, très amusant.

— Mais, monsieur — demande Edouard — puisqu'elle n'a pas de tête, elle ne doit pas parler, cette dame ?

— C'est suivant.

— Ah !... c'est suivant ?... C'est drôle, ça.

— Et puis, elle ne peut pas manger, ni boire, sans doute ?

— Alors, ça je l'ignore.

— Mais, Edouard — interrompt François — n'importe pas Monsieur avec tes questions. Entrons plutôt et puis on verra bien ce qu'il en est.

— Faites-ça, Messieurs, vous ne regretterez pas votre argent. Bonjour, et bien du plaisir !

— Allons, Edouard, entrons ! Suivons le conseil de monsieur.

— Attends ! Mon té, quelle impatience. Puisque ce monsieur dit qu'il ne sait pas si cette dame mange et boit. C'est pas naturel ça. Il y a quelque chose là-dessous.

— Eh ! bien, puisque tu ne veux pas entrer, on ne veut pas « pedzer » ici. Allons-nous-en !

— Oui ; allons ! C'est égal, c'est bien curieux, tout ça. En tout cas, cette dame ne doit pas beaucoup causer. Ce n'est pas comme ma femme. Ah ! si j'allais trouver ma moitié sans tête, en rentrant. Quelle tranquillité !

— Ah ! bast, tu serais très embêté, si tu trouvais ta femme sans tête.

— Après tout, peut-être bien. X. X.

A LA GLOIRE DU COCHON

On fait souvent allusion, en gastronomie, comme en littérature, au sonnet fameux que Monselet a consacré à ce sympathique animal, mais assurément, peu de gens en connaissent autre chose que le titre. Aussi avons-nous pensé que nos lecteurs seraient heureux d'avoir sous les yeux les vers du gastronome célèbre qui méritent de ne pas être oubliés :

LE COCHON

Car tout est bon en toi : chair, graisse, musele, tripe ! On t'aime galantine, on t'adore boudin. Ton pied, dont une sainte a consacré le type, Empruntant son arôme au sol périgourdin, Èût réconcilié Socrate avec Xanthippe. Ton filet qu'embellit le cornichon badin, Ferme le déjeuner de l'humble citadin ; Et tu passes avant l'oie au frère Philippe. Mérites précieux et de tous reconnus ! Moreaux marqués d'avance, innombrables, charnus ! Philosophie indolent, qui mange et que l'on mange ! Comme, dans notre orgueil, nous sommes bien venus A vouloir, n'est-ce pas, te reprocher ta fange ? Adorable cochon ! animal roi ! cher ange !